

Rapport Commission technique Préavis Municipal n°26/2023

*Demande de crédit de CHF 56'000.00 pour le remplacement
d'un chariot élévateur à contrepoids*

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Introduction

La Commission technique (ci-après la CT) composée de Messieurs Serge Romanens, Alexandre Nicolet, rapporteur et Pierre-Olivier Hornung (absent et excusé) s'est réunie une première fois le lundi 27 février 2023 en présence de Madame Jennifer Dagon, Municipale, Monsieur Blaise Jaunin, Municipal ainsi que de Monsieur Cédric Botré, chef de service, afin d'examiner le préavis et de répondre aux questions de la CT.

La CT (sans Pierre-Olivier Hornung) s'est réunie une deuxième fois le jeudi 8 mars 2023 afin de rédiger son rapport.

Préambule

Le véhicule actuel à remplacer est en service depuis 22 ans et ne répond plus aux normes sécuritaires et écologiques en vigueur dans notre pays.

Il pourrait encore être utilisé durant une ou deux années mais, et ce n'est négligeable, l'offre de reprise faite aujourd'hui sur ce véhicule est très intéressante. Elle le sera certainement moins dans quelques années.

Analyse du préavis

Au vu de l'état, de l'âge du véhicule, la Municipalité a décidé de faire une demande de remplacement. Nous avons demandé confirmation à l'entreprise qui commercialise ces véhicules que les pièces de rechange n'étaient plus disponibles. Depuis 2021, elle ne peut plus garantir la réparation des pannes ni de nous valider les contrôles de sécurité.

Le questionnement de la CT a été de se déterminer sur l'opportunité et la nécessité de changer ce véhicule rapidement.

Nous laissons à la Commission des finances le soin de traiter les conditions d'achat de ce véhicule.

Remplacement du véhicule

Ce véhicule est un élévateur à contrepoids qui est principalement utilisé dans les halles et locaux du service de voirie et feu au Raffort. Il sert à déplacer des palettes de matériel, de pouvoir les stocker.

Rapport Commission technique Préavis Municipal n°26/2023

*Demande de crédit de CHF 56'000.00 pour le remplacement
d'un chariot élévateur à contrepoids*

Il sert beaucoup durant la saison d'hiver à la manutention du sel à déneiger. Ce qui implique une usure et une corrosion importante de la carrosserie du véhicule.

Ce qui a semblé important à la CT est que le véhicule actuel est défaillant au niveau de la sécurité des collaborateurs (pas de gyrophares, manque de barres protectrices sur le toit) et qu'il coûterait trop cher d'équiper ce véhicule âgé de ces équipements.

Un autre aspect déterminant est le fait que ce véhicule fonctionne avec un moteur à diesel. Etant utilisé principalement en intérieur, la solution d'un moteur électrique est une évidence afin de protéger la santé des collaborateurs.

Le nouveau chariot élévateur envisagé répond aux nouvelles exigences environnementales et énergétiques préconisées. La Commune se doit aussi de montrer l'exemple en renonçant petit à petit aux énergies fossiles.

Le véhicule à remplacer totalise plus de 900 heures d'utilisation. Cela fait 40 heures annuellement. Cela peut paraître peu mais ce sont des utilisations courtes qui usent beaucoup le moteur et la structure du véhicule.

La question de la location de véhicules de manutention a été étudiée mais elle n'a pas été retenue. L'utilisation du véhicule est certes faible en temps total mais nombreuse au cours d'une semaine.

Position de la Commission Technique

La Commission technique soutient la demande de la Municipalité de remplacement de ce véhicule.

C'est un véhicule d'ancienne génération, inconfortable et polluant. Le véhicule appelé à le remplacer est moderne, sûr et moins polluant puisque électrique. De plus, la reprise de notre chariot-élévateur actuel est avantageuse mais nous laissons le soin à la Commission des finances de traiter les conditions d'achat de ce nouveau véhicule.

La CT a néanmoins tenu à faire remarquer qu'elle n'a pas eu accès aux deux autres offres demandées par la Municipalité et n'a donc pas pu les parcourir. La demande a été faite à Monsieur le Municipal Blaise Jaunin qu'en cas de demande de demande d'achat de véhicules ou matériel, la CT aimerait avoir accès aux différentes offres demandées.

Rapport Commission technique
Préavis Municipal n°26/2023

*Demande de crédit de CHF 56'000.00 pour le remplacement
d'un chariot élévateur à contrepoids*

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission technique vous demande à la majorité de ses membres, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Romanel-sur-Lausanne

- vu le préavis municipal N° 26/2023 adopté en séance de Municipalité du 20 février 2023;
- ouï le rapport de la Commission technique ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- d'accepter le Préavis tel que présenté ;
- d'accorder un crédit de CHF 56'000.00 TTC pour l'acquisition d'un élévateur à contrepoids ;
- de financer cette dépense par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin sur les lignes de crédit disponibles ;
- d'amortir cet achat sur une période maximale de 5 ans.

Romanel, le 12 mars 2023

Les Commissaires :

Serge Romanens

Alexandre Nicolet, rapporteur

Pierre-Olivier Hornung (absent)